AR Prefecture

006-210600060-20210412-20210415-DE Reçu le 16/04/2021 Publié le 16/04/2021

DELIBERATION N°2021-04-15

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune d'ASPREMONT (06790)

Séance du 12 Avril 2021

<u>Date de convocation</u>: 07.04.2021

L'an deux mille vingt et un le douze avril 2021 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Visio conférence, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Présents:

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme PERNOT Chantal

M. Joël PIERACCINI

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme LEURETTE Catherine

Mme GIGNOUX Laure

M. MERCIER Thierry

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

Mme DI BARTOLO Claire

Excusés:

Mme LEBRETON Elisabeth a donné procuration à Mme FAYOLLE Patricia. M ANDRIO Franck

DI BAROLO Claire a été nommé(e) secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents: 17 Pouvoirs: 1 Votants: 18

AR Prefecture

006-210600060-20210412-20210415-DE Regu le 16/04/2021

Publié le 16/04/2021

ÖBJET: REHABILITATIONS LOCAUX COMMUNAUX POUR LOCATIONS: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

Le Conseil Municipal,

Considérant la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique sportive sur la commune visant la centralisation des activités au sein du nouveau complexe sportif, plusieurs associations vont être délocalisées et la commune va récupérer deux locaux qu'elle souhaite aménager et mettre en location.

Considérant la volonté de la municipalité de mettre un local en location au profit d'actifs et un local pour l'accueil d'un deuxième médecin sur la commune pour garantir la continuité des soins à la population.

Considérant le montant des travaux estimé à 70 000 euros HT soit 84 000 euros TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un montant de 28 000 euros sur un budget de dépense prévisionnel de 70 000 euros HT soit 84 000 euros TTC

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus. Au registre sont les signatures.

Aspremont, 13 Avril 2021

Le Maire,

Pascal BONSIGNORE